

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**NOMBRE**

Des conseillers en exercice	25
De présents	18
De votants	22

**DU 13 MARS 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Christian LENOBLE, Adjoint au Maire.

**OBJET**  
**N° 2025-3-13**

**Modification statutaire Grand Longwy**

**Etaient présents** : MM.ALLIERI –BASSO-Mme HENRY – M.LENOBLE- Mmes FERNANDEZ-AUBERTOT-LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-MM.SIBELLA-SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

**Excusés** :

M.PESCE ayant donné pouvoir à M.LENOBLE  
Mme RIQUET ayant donné pouvoir à Mme FERNANDEZ-AUBERTOT  
Mme LIGI ayant donné pouvoir Mme HENRY  
Mme BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme PATELLI  
Mme FONDEUR

**Absents** : Mme RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 17 mars 2025 et que la convocation du Conseil avait été faite le 3 mars 2025.



Le Maire,

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'Adjoint au Maire informe les élus présents d'un courrier du 23 Décembre 2024 (reçu le 27/12/2024) du Président de la CAL (Communauté d'Agglomération de Longwy), au sujet d'une modification statutaire qui a fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire le 12 décembre 2024.

Les élus communautaires ont adopté une modification du nom de la collectivité pour faire correspondre les statuts avec la pratique. En l'occurrence, la Communauté d'Agglomération serait désormais dénommée « Agglomération du Grand Longwy » et souhaiterait se doter d'un nouveau logo.

Les conseils municipaux des communes membres doivent délibérer sur la modification statutaire dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération.

Considérant les explications fournies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

REÇU EN PREFECTURE  
le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com

APPROUVE la modification du nom (« Agglomération du Grand Longwy ») et la modification statutaire induite, ainsi que le nouveau logo.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2025

Application agréée E-legalite.com